

LISTE DES DELIBERATIONS

(Article L. 2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales)

N°	Objet	Vote
01	Election du Maire	Adoptée à l'unanimité
02	Détermination du nombre d'adjoints	Adoptée à l'unanimité
03	Election des adjoints	Adoptée à l'unanimité

Madame le Maire certifie que la liste des délibérations du conseil municipal de la séance du 21 mars 2026 a été affichée à la porte de la mairie, et publiée sur le site de la commune le..... **23 MARS 2026** pour une durée minimum de deux mois.

Le Maire,
Virginie NOVOTNY



